

Toulon, le **02 JAN. 2023**

Délégation Départementale du VAR

Service santé environnement

Affaire suivie par : Alexandra MURIEL
Téléphone : 04 13 55 89 28
Courriel : alexandra.muriel@ars.sante.fr
Réf. : DT83/SE/AM/2022/02
P.J. : 1 dossier en retour

Le directeur général

à

Préfecture du Var

Bureau de l'environnement et du
développement durable

Boulevard du 112ième Régiment d'Infanterie
B.P. 31209
83070 TOULON Cedex

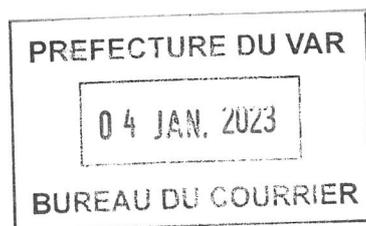
Objet : ST MAXIMIN et ROUGIERS - Consultation des services – sécurisation de l'aqueduc du Cauron

V/Ref : Votre transmission du 2 novembre 2022 – Dossier suivi par Alexandre KHAIR-EDDINE

Dans le cadre de l'enquête publique préalable à l'établissement de la servitude administrative conférant à la SCP le droit d'établir une canalisation souterraine nécessaire à la sécurisation d'un aqueduc d'irrigation, vous avez sollicité mes services pour avis.

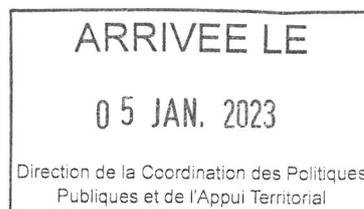
Le projet est situé hors d'emprise des périmètres de protection de captages destinés à l'alimentation en eau potable.

Aucun enjeu sanitaire n'étant identifié sur ce dossier, **je vous informe de l'avis favorable de mes services.**



Pour le directeur général de l'agence
régionale de santé PACA
par délégation,

**L'ingénieur du Génie
Sanitaire
C. DE DONATO**



Agence Régionale de Santé PACA – Délégation Départementale du VAR – 177 bd du Docteur Charles BARNIER – 83076 TOULON
CEDEX

www.ars.paca.sante.fr